

PRO- 2.3 Le futur de la cartographie marine numérique

Soumis par : Royaume-Uni

Soutenu par : Nouvelle-Zélande, Australie, Espagne

PROPOSITION

L'Assemblée est invitée à :

- Approuver la demande faite à l'OHI d'envisager l'élaboration de normes supplémentaires à l'appui de la navigation numérique pour la communauté des sous-ECDIS.

- Approuver la demande de charger le HSSC de créer une équipe de projet ou un groupe de travail sous-ECDIS afin de valider la nécessité de normes internationales relatives au format, à l'affichage et au chiffrement des données ainsi qu'à l'octroi de licences pour les navires qui ne répondent pas aux prescriptions ECDIS obligatoires.

- Approuver la demande d'informer l'OMI de la création d'une équipe de projet ou d'un groupe de travail sous-ECDIS soulignant la tendance mondiale à la navigation numérique et, si nécessaire, demander à l'OMI d'envisager une mise à jour des résolutions pertinentes.

NOTE EXPLICATIVE

1. La mission de l'OHI est de créer un environnement mondial dans lequel les Etats membres fournissent des données, des produits et des services hydrographiques adéquats et opportuns afin d'assurer leur plus large utilisation possible.

2. La vision de l'OHI est d'être l'organisme hydrographique mondial qui fait autorité et qui engage activement tous les États côtiers et concernés à faire progresser la sécurité et l'efficacité maritimes et qui soutient la protection et l'utilisation durable de l'environnement marin.

3. Tous les aspects de la vie moderne sont désormais régis par la technologie. Les navigateurs utilisent des services mondiaux de navigation par satellite combinés à des cartes électroniques de navigation (ENC) et à des systèmes de navigation inertielle pour déterminer leur position, en temps quasi réel, avec une précision de l'ordre du centimètre.

4. Le transport maritime progresse rapidement vers un futur que sous-tendent des innovations numériques, une connectivité accrue en mer et des solutions de données optimisées, comme autant de facteurs qui engendrent la nouvelle génération de navigation.

5. Le développement de la production de cartes numériques permettra de se concentrer davantage sur des services numériques avancés qui répondent aux besoins des gens de mer d'aujourd'hui.

6. Il est important de noter qu'au cours des dernières années, la demande en cartes papier a diminué, en partie à cause de la transition vers les ECDIS rendue obligatoire par la convention SOLAS et en partie à cause des avantages croissants qu'offrent les produits et services numériques.

7. Pour le futur, l'objectif principal reste la sécurité des activités de navigation et la fourniture des meilleures solutions de navigation possibles pour tous les utilisateurs. Il est de plus en plus reconnu que les navires dotés d'un seul ECDIS ou ne disposant d'aucun ECDIS utilisent des produits et services électroniques non réglementés pour la navigation. Cette tendance croissante devrait être une source de préoccupation pour nous tous et, avec le développement des nouvelles normes S-100 et de la technologie mobile, nous sommes à présent en mesure d'offrir des solutions numériques officielles accessibles qui augmenteront la sécurité de la navigation pour ceux qui ne font pas partie du secteur réglementé par les ECDIS.

8. La décarbonisation et la numérisation ont dominé le secteur du transport maritime ces dernières années et cela continuera à être le cas dans le futur : les compagnies maritimes cherchent à réduire les émissions et à améliorer l'efficacité opérationnelle en investissant dans des outils technologiques permettant de suivre leur flotte de manière légale.
9. Les compagnies maritimes cherchent à atteindre cet objectif par l'optimisation à court et moyen terme et par l'utilisation de carburants alternatifs à long terme. Exemples de cas où l'optimisation profitera au client/utilisateur final : meilleure planification et exécution du voyage, examen après le voyage, examen des performances du navire et de la flotte et négociation de meilleures conditions d'affrètement.
10. Cela est particulièrement vrai pour les utilisateurs du système ECDIS obligatoire ; cependant, tous les Services hydrographiques reconnaissent qu'il ne s'agit que d'un petit pourcentage du total des utilisateurs maritimes.
11. Avec la transition vers la S-100, les Services hydrographiques devront produire des jeux de données numériques bien plus nombreux afin de prendre en charge tous les avantages des ECDIS S-100. Avec cette charge de travail croissante, le fait de continuer à soutenir la production de cartes papier dans une période où elles sont en déclin pourrait devenir une occupation inutile.
12. Lors des débats du Conseil 6 de l'OHI, plusieurs pays ont fait part de préoccupations concernant l'abandon des utilisateurs de cartes papier, en particulier les navires commerciaux équipés d'un seul ECDIS ou dépourvus d'ECDIS, qui voyagent à l'étranger.
13. Pour maximiser l'utilisation des données S -100 au-delà des ECDIS, l'OHI doit s'assurer que ses normes actuelles peuvent être utilisées par tous les appareils numériques, ce qui permettra d'augmenter les marges de sécurité et d'optimiser les opérations pour tous les utilisateurs maritimes, indépendamment de la taille ou du type de navire.